



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E116441

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2026

ÉDITÉ LE

10/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/12/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/08/2024

100 000

Raison sociale : WEISZ

Sigle : WEISZ

8 ROUTE DE LA GARENNE

92140 CLAMART

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTERRE 415102730

Téléphone : 01 41 13 45 43

Fax :

Portable : 0670661776

Siret : 415 102 730 00033

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 210610800144

Site Internet : weisz.fr

E-mail : comptabilite@weisz.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000001470242/0

Responsabilité légale :

GYALAY ETIENNE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000001470242/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                                          | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE                           | 17/01/2023           |
| 4511 | Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE | 29/11/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 29/11/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.